15 ans !

Depuis 2008, les émissions de gaz à effet de serre sont passées à 15 à 12 tCO_2-e, soit de 47 à 21 kg CO_2 /nageur :

- 22% organisation et matériel
- 24% sécurité et bateaux
- 55% déplacement des nageurs

Il faut donc continuer à se déplacer doucement : à vélo, à pied, en tram …

Emissions de GES en kg CO_2 par participant

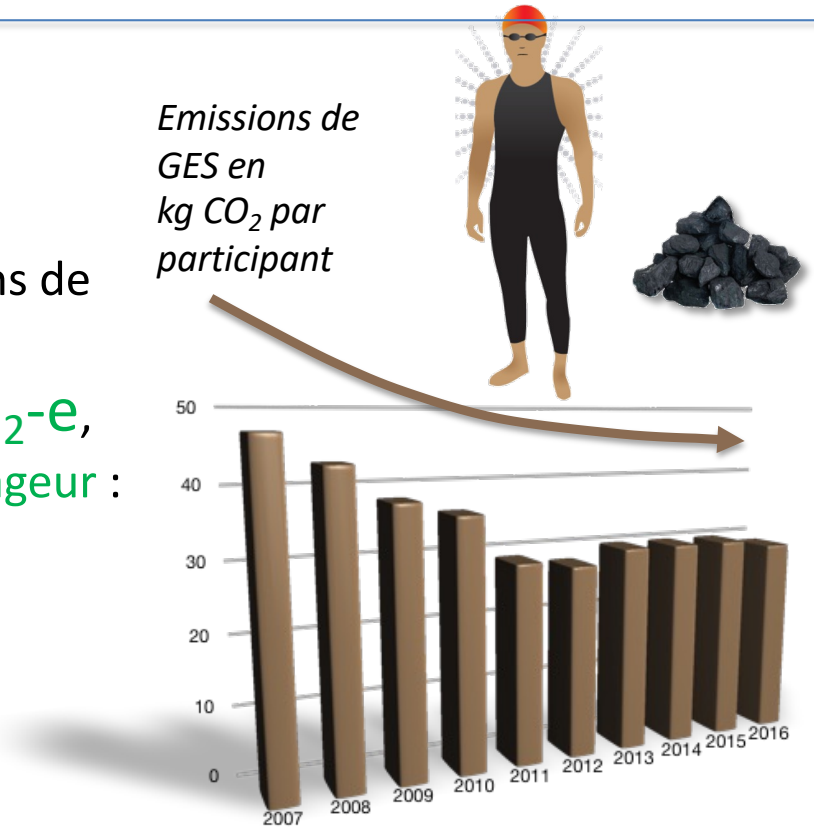

Prix de l'éco-participant *MT Partenaires Ingénierie*

Le challenge de l'éco-participant :

- ***Que faites vous d'éco-responsable pendant toute l'année ?***
- ***Et lors de votre participation à l'évènement ?***
- ***Dans la bonne humeur !***

Répondez au sondage déplacements et

gagnez le trophée de l'éco participant.

Partenaire officiel en charge de la réalisation du bilan des émissions de GES depuis l'édition 2008

mt partenaires Ingénierie

www.mt-partenaires.fr